



Ensemble,
respectons les gestes barrières
pour se protéger et protéger les autres



- ⇒ **La visite du parc zoologique s'effectuera obligatoirement par petits groupes** placés sous la surveillance d'un accompagnateur au minimum pour 4 maternelles ou 10 élémentaires ou 10 secondaires. La fusion des groupes ne sera pas autorisée dans le parc.
- ⇒ **Les groupes d'enfants devront impérativement être constitués avant leur arrivée** dans le parc.
- ⇒ **Les petits groupes d'enfants ne seront pas autorisés à stationner** devant la billetterie et sur la terrasse du snack.
- ⇒ **L'accueil des petits groupes d'enfants sera encadré par le personnel du zoo et s'effectuera dans des zones distinctes.**
- ⇒ **La visite s'effectuera en sens unique en respectant** les points de départ indiqués par le personnel du parc, les flèches de circulation, les sens interdits et les pointillés au sol.
- ⇒ **Le pique-nique des groupes ne sera pas autorisé** dans l'enceinte du zoo. Les sacs de pique-nique (individuels ou collectifs) ne seront pas pris en charge par le zoo pendant la visite.
- ⇒ **L'accès à la boutique** sera interdit.
- ⇒ **Les petits groupes sortiront impérativement du zoo indépendamment les uns des autres.** Tout regroupement dans l'enceinte du parc sera interdit.

Nous vous remercions de lire ces consignes de sécurité, de les accepter et d'en faire part aux enfants du groupe.
BONNE VISITE

Nom de l'établissement :

**Signature
du responsable du groupe**